

# OBJECTIF CHALON

[www.chalon.fr](http://www.chalon.fr)

LE JOURNAL MUNICIPAL  
DE LA VILLE  
DE CHALON-SUR-SAÔNE  
**MARS/AVRIL**  
**N°32**

  
Chalon  
sur  
Saône

**P.03** **FOCUS**  
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**P.09** **DOSSIER**  
8 FEMMES QUI ONT FAIT CHALON





## NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône  
Direction de la communication  
C.S. 70092  
71321 Chalon-sur-Saône cedex  
direction.communication@chalonsursaone.fr  
03 85 90 50 90

Prochaine parution  
en mai 2021 dans  
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR  
[WWW.CHALON.FR](http://WWW.CHALON.FR)

04 **RETOUR EN IMAGES**

06 **ÇA BOUGE**

08 **COMMERCE**



DOSSIER

8  
FEMMES  
PUISSANTES

P09

15 **JEUNES**

16 **PRÈS DE CHEZ VOUS**

18 **ON SORT**



## FAIRE À NOUVEAU SOCIÉTÉ !

Crise sanitaire, crise identitaire, crise sociale, crise sécuritaire... la France traverse depuis plusieurs années une zone de turbulences que nous devons, tous ensemble, affronter.

La pandémie de Covid 19 qui a frappé notre pays tout entier, nous a révélé l'impérieuse nécessité de nous rassembler, de faire société pour combattre la maladie. Aujourd'hui, un an après le premier confinement, nous connaissons les gestes barrières qui nous permettent de retrouver une activité, nous connaissons les protocoles sanitaires qui nous autorisent, enfin, à envisager un retour vers une vie normale.

L'isolement des aînés, la solitude des plus jeunes, le manque d'activités physiques, sportives, culturelles entraînent une baisse du moral des Français et risquent de provoquer une nouvelle crise, d'ordre psychologique cette fois-ci, si on n'y met pas un terme rapidement.

L'évolution de l'épidémie de coronavirus est aujourd'hui très différente d'une région à l'autre, d'un territoire à l'autre. Cette situation nous permet d'envisager une adaptation locale des mesures de contraintes en fonction des territoires.

Dans certains départements des mesures strictes doivent demeurer, dans d'autres, comme en Saône-et-Loire, comme à Chalon-sur-Saône, il est parfaitement envisageable de desserrer l'étau avec la mise en place d'un protocole strict et dans le respect des gestes barrières, afin de permettre à nos concitoyens de retrouver le chemin de la culture, des loisirs, de la convivialité.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité autoriser la tenue de notre traditionnelle fête foraine du 5 au 14 mars derniers.

Les différentes organisations de forains nous ont présenté un protocole sanitaire parfaitement efficace et très protecteur qui nous permettait d'envisager le montage des attractions sans risque pour la population. Je regrette que le préfet ait demandé l'annulation de mon arrêté en refusant de tenir compte des circonstances locales qui permettaient sa mise en œuvre à Chalon en toute sécurité.

L'État doit adapter localement sa stratégie de lutte contre le virus afin d'autoriser la réouverture d'un certain nombre de lieux de convivialité quand cela est possible ! Ce qui est vrai à Nice à un moment donné ne l'est pas forcément à Chalon, chacun peut le comprendre !

C'est la raison pour laquelle j'appelle l'État et les autorités préfectorales à faire preuve de plus d'écoute des demandes des élus locaux, et des maires en particulier, pour reprendre le plus rapidement possible une vie dans laquelle nous pourrions à nouveau faire société !

**GILLES PLATRET**  
Maire de Chalon-sur-Saône

**BESOIN  
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS  
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

[CityPromos.fr](http://CityPromos.fr)

OBJECTIF CHALON N° 32  
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de B. Besançon, C. Giraudon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : Constance Production, J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Estimprim ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires



# Le Conseil municipal des enfants **EN ACTION**



Depuis 2015, **les 21 écoles chalonnaises élisent chacune deux élèves de CM 1 et CM 2 pour siéger**, tout au long de l'année scolaire, **au sein du Conseil municipal des enfants (CME)**. Cette instance participative créée par la Ville de Chalon encourage l'engagement citoyen de ses participants en les plongeant au cœur de l'action municipale.

Plusieurs mercredis dans l'année, les jeunes conseillers participent à des ateliers qui les aideront à accomplir, d'ici le terme de leur mandat, des projets concrets à l'attention des Chalonnais. **Biodiversité, santé publique, patrimoine, lien avec nos aînés... le CME s'est emparé de thématiques qui nous concernent toutes et tous.**

## 1

18 janvier 2021.  
Dans le strict respect des règles sanitaires, **le nouveau Conseil municipal des enfants est officiellement installé dans ses fonctions par le Maire de Chalon.**



## 3

**Premier cours de théâtre pour plusieurs des membres du Conseil qui ont choisi de travailler sur l'improvisation.**

Si les conditions le permettent, les acteurs en herbe partageront bientôt la scène avec des seniors dans le cadre d'une rencontre intergénérationnelle.



## 2

**Séance de travail théorique à l'espace santé-prévention.** Les jeunes élus planchent sur un projet de panneau d'information pour sensibiliser les fumeurs sur l'impact environnemental des mégots de cigarettes.



## 4

**Dans les serres municipales, les enfants apprennent à avoir la main verte.** Sur les conseils avisés des agents du Service des espaces verts, les conseillers ont entamé la réalisation d'un jardin des parfums.



## 5

En compagnie d'une guide-conférencière, un petit groupe arpente les ailes du cloître de la cathédrale Saint-Vincent. **Les enfants visitent plusieurs lieux emblématiques de Chalon afin de réaliser une vidéo dédiée à notre patrimoine.**





1

La Chalonnaise Céline Delhomme représentera notre région au concours « Miss International ».



2

Le centre de vaccination installé à la salle Sembat a déjà accueilli des centaines de personnes.



4

À l'école Anne-Frank, atelier photo avec le musée Nicéphore Niépce.



3

Découverte de l'Espace des Arts par les tout-petits scolaires.



En février, en prévision du débordement de la Saône, le mur anti-crue a été déployé le long des quais.

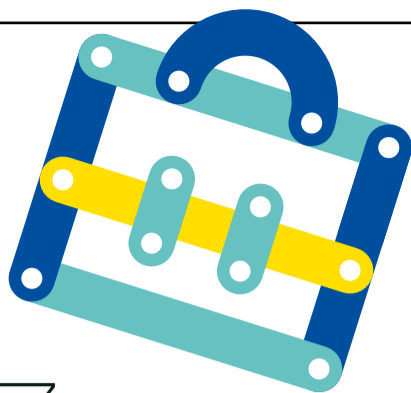
5





**6** Le départ de la 4<sup>e</sup> étape de la course Paris-Nice a été donné sur la place du Port-Villiers le mercredi 10 mars





# Préparez une rentrée **EN TOUTE TRANQUILLITÉ**



Sur rendez-vous, **vous pouvez inscrire votre enfant à l'école dès aujourd'hui.** Suivez le mode d'emploi !

Les inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2021-2022 s'effectuent entre le 1<sup>er</sup> mars et le 10 septembre. Ces inscriptions se font sur rendez-vous uniquement (30 minutes environ).

## LES DÉMARCHES À SUIVRE

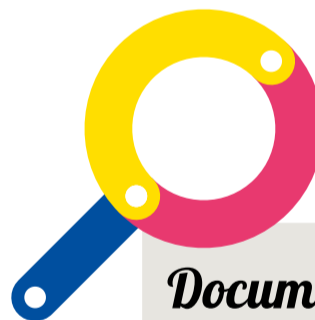
- ➔ Prendre rendez-vous en vous connectant sur [chalon.fr](http://chalon.fr) (onglet *Démarches en ligne/Prendre un rendez-vous avec la Direction de la Vie Scolaire*) ou en appelant la Direction de la Vie Scolaire au 03 85 90 51 40
- ➔ Se présenter au rendez-vous avec les documents nécessaires (voir les documents ci-contre) à la Direction de la Vie Scolaire (Pôle administratif de l'île Saint-Laurent, 15 quai Paul Chambion)

## LES CRITÈRES D'INSCRIPTION

- ➔ Votre enfant, né en 2018 ou 2019, rentre à l'école pour la première fois
- ➔ Vous emménagez à Chalon cette année
- ➔ Votre enfant est déjà scolarisé (maternelle ou élémentaire) mais votre situation administrative change et nécessite une réinscription/mise à jour (dérogation, séparation des parents, changement de quartier, etc.)

## LES DÉROGATIONS

- ➔ Demande impérativement déposée par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant
- ➔ Accordée à titre exceptionnel, selon des critères précis
- ➔ La décision est prise conjointement lors de la commission de dérogation réunissant la direction de l'école sollicitée, la direction de l'école dont dépend l'enfant, l'élu(e) en charge de la Vie Scolaire, la Direction de la Vie Scolaire de Chalon-sur-Saône
- ➔ Dates limites de dépôt des demandes : le 28 mai 2021 pour la 1<sup>ère</sup> commission ; le 13 août 2021 pour la 2<sup>e</sup> commission



## Documents obligatoires

À FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER COMPLET

- ✓ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Carnet de santé à jour des vaccins
- ✓ Attestation de responsabilité civile à donner même si elle a été communiquée à l'école
- ✓ Dernier avis d'imposition (le plus récent)
- ✓ Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés
- ✓ En cas de séparation, jugement concernant la garde de l'enfant
- ✓ Attestation CAF (la plus récente mentionnant le quotient familial)
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire (RIB)





**Dès le 7 juin 2021, vous pourrez réserver :**

- ➔ pour les accueils de loisirs de l'été 2021
- ➔ pour les activités périscolaires, les accueils de loisirs du mercredi et la restauration scolaire pour l'année 2021/2022

Les réservations seront possibles via le Portail famille ou sur site à la Direction de la Vie Scolaire, dans les Maisons de Quartier et à la Maison de la Famille.

Si vous avez besoin d'aide pour les inscriptions, vous pouvez prendre rendez-vous, à partir du 17 mai 2021, en vous connectant sur [chalon.fr](http://chalon.fr) (onglet *Démarches en ligne/Prendre un rendez-vous avec la Direction de la Vie Scolaire*) ou en appelant la Direction de la Vie Scolaire au 03 85 90 51 40. Notez que les réservations aux activités ne seront possibles que si le dossier d'inscription est complet, avec l'ensemble des pièces justificatives.



**DOCUMENTS OBLIGATOIRES  
À FOURNIR POUR VALIDER  
VOS RÉSERVATIONS**

- *Carnet de santé à jour des vaccins*
- *Attestation d'assurance de responsabilité civile*
- *Attestation CAF (la plus récente mentionnant le quotient familial)*
- *Dernier avis d'imposition (le plus récent afin d'établir le tarif de facturation des prestations en fin de mois)*
- *Relevé d'Identité Bancaire (RIB)*



# LE PORTAIL FAMILLE ÉVOLUE !

L'outil numérique qui simplifie vos démarches tout au long de l'année scolaire est disponible via une nouvelle application compatible sur tous les supports.



Depuis plusieurs années, sur le site de la Ville de Chalon ([chalon.fr](http://chalon.fr)), le Portail famille facilite les inscriptions aux activités périscolaires et à la restauration scolaire. Il permet également aux parents de mettre à jour leur dossier, de télécharger leurs factures mais également de consulter les plaquettes des activités qui seront proposées à leurs enfants. Confidentialité et réactivité sont les mots d'ordre de cet outil en ligne. Depuis le mois de janvier, en se rendant sur [chalon.fr](http://chalon.fr) et la page du Portail famille, les utilisateurs peuvent télécharger une nouvelle application utilisable sur tous les mobiles, tablettes et ordinateurs. Plus lisible, elle simplifie encore davantage le quotidien des parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de Chalon.

Pour rappel, le Portail famille est accessible avec un identifiant et un mot de passe. Les codes d'accès sont envoyés aux parents par courrier électronique lors de leur inscription auprès de la Direction de la Vie Scolaire. Si vous avez perdu votre identifiant / mot de passe ou que vous n'avez pas activé votre espace personnel après votre inscription, vous avez la possibilité de le réactiver en effectuant une demande en ligne sur la page du Portail famille.





# La boutique AUX BELLES HISTOIRES



Il en a rêvé de longues années, **Julien Barjon a donné vie à son projet** mettant en avant les produits de créateurs originaux et engagés.

On pourrait le croire tout droit sorti d'un conte, ce concept store aux multiples univers (papeterie, enfance, maroquinerie, déco, bien-être et cosmétique, accessoires de mode, etc.). Chez *Once upon a time*, tous les objets ont en commun le travail bien fait et la mise en valeur des créateurs. « *J'ai toujours voulu un endroit à moi pour échanger, parler des objets que j'apprécie et que j'aime offrir. Je veux apporter de belles choses qu'on ne voit que rarement* ». Julien Barjon a sauté le pas fin 2020, abandonnant son métier de consultant RH pour un cabinet parisien. Pousser la porte de sa boutique de curiosités, c'est comme tourner la page d'un livre et se laisser embarquer dans de belles échappées.

La boutique fait la promotion de créatrices et de créateurs aux productions singulières et aux engagements forts. « *Je positionne l'humain au cœur de ma démarche. J'aime les belles choses qui sont porteuses de valeurs, des objets qui apportent quelque chose de l'ordre émotionnel. Du beau mais aussi de l'utilitaire* ». Stylos en résine ou en béton, montres, lampes pour enfants ou doudous, tabliers en cuir ou encore bretelles, foulards, bijoux... chaque objet a son histoire. « *J'ai toujours aimé aller à la rencontre de ceux qui créent. Je suis admiratif des personnes qui se lancent et mettent leur talent au profit de la création* ». À son niveau, la boutique veut participer à préserver la richesse des ateliers français en mettant en avant de jeunes marques émergentes mais également des créateurs déjà établis.

**Once upon a time**, 26 rue du Châtelet. Tél. : 03 85 87 26 33  
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 18h.

## Rien que

## POUR VOS YEUX

Optique Wolff fait la part belle aux produits créés et fabriqués en France.

Mebles de métier, objets de récupération, hommage à Niépce avec quelques appareils disséminés ici ou là... la décoration soignée de la boutique Optique Wolff met en valeur les différentes montures proposées. Le petit plus de ces opticiens indépendants réside dans la gamme de lunettes créées et fabriquées par des opticiens (beaucoup de fournisseurs sont jurassiens) qui travaillent la lunette française, peu ou pas distribuée dans les grandes enseignes. Nicolas Laplace, originaire du Beaujolais, et Simon Descombes, Chalonnais d'origine, se sont associés pour proposer des produits originaux et de qualité. Selon eux, de nombreux Chalonnais se déplaçaient sur les autres sites de la marque, attirés par le concept. « *Ils recherchaient des lunettes sympas et de fabrication française, d'où notre volonté de combler un besoin* », précise Simon Descombes.

Le choix de l'implantation s'est naturellement porté sur Chalon. « *Le frère du fondateur de la marque, François Wolff, était chirurgien-dentiste à Chalon* », raconte Nicolas Laplace. « *Depuis 1968, les opticiens Wolff font des lunettes* ». Les deux compères aiment raconter des histoires sur les fabricants, sur la création et sur chacune des collections proposées. « *Nous échangeons avec nos clients pour en apprendre un maximum sur eux, sur leurs envies.* »

**Optique Wolff**, 11 place Saint-Vincent. Tél. 03 85 48 87 69

Ouvert du mardi au jeudi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi non-stop de 9h à 18h. Ouverture possible tous les jours entre 12h et 14h sur rendez-vous uniquement.



# CityPromos.fr

Retrouvez nos offres en boîtes aux lettres et sur [www.citypromos.fr](http://www.citypromos.fr)





# 8 FEMMES PUISSANTES

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes célébrée le 8 mars dernier, la municipalité a souhaité rendre hommage à 8 personnes d'exception en exposant leurs visages dans le mobilier urbain de notre ville. Les parcours de ces figures emblématiques ont beau être très différents, elles ont en commun d'avoir laissé une trace indélébile dans l'histoire de Chalon.

Comtesse, divinité, bienfaitrice ou encore grande résistante, découvrez l'histoire de ces femmes qui, encore aujourd'hui, font la fierté de notre ville.







### BÉATRIX, LA COMTESSE

Du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Chalon fut un comte héréditaire. L'un d'entre eux, Guillaume, commit de telles exactions que le roi de France Louis VII le pourchassa en chalonnois, lui confisquant son Comté qui fut placé sous la responsabilité pour moitié du Duc de Bourgogne, pour moitié du Duc de Nevers. Guillaume, souhaitant se racheter, parti en croisade avec le roi de France Philippe Auguste, puis devint moine de Cluny où il mourut en 1203. Fait rarissime à l'époque, c'est son épouse, Béatrix, qui prit alors sa succession. Elle porta ce titre avec tempérament et tint seule le comté en augmentant régulièrement sa valeur. En 1221, un accord fut signé afin de déterminer les droits respectifs dans Chalon de l'évêque, des chanoines, d'Alix, Duchesse de Bourgogne, et de la Comtesse Béatrix. À la mort de Béatrix, son fils Jean le Sage devint comte ; or, il était le gendre du Duc de Bourgogne, Hugues III, depuis 1214. En 1239, fort de l'héritage patrimonial préservé par sa mère, il accepta d'échanger avec son beau-frère, Hugues IV, son comté de Chalon contre Salins, trois châteaux et des fiefs de la route du sel. Dès lors, Chalon appartenait désormais à la Bourgogne ducale.

### SOUCONNA, LA DÉESSE

La place essentielle de l'eau et des sources dans le quotidien des peuples anciens a entraîné une déification de la rivière. À Chalon, ce n'est qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle qu'a été trouvée une référence physique à Souconna, la déesse associée au culte de l'eau et des rivières. En 1912, au cours de travaux de construction effectués rue au Change, une stèle de 1,30m de hauteur est découverte proche de l'enceinte gallo-romaine. Reemployé dans les fondations de la muraille défensive du Bas-Empire, ce bloc de calcaire s'avère être le socle d'une statue dédiée à la Saône divinisée et offerte, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, par les habitants de Chalon. Cette stèle, exposée au musée Denon, porte une inscription que l'on peut traduire par « *Sous la protection d'Auguste, les habitants de l'oppidum de Chalon ont eu soin d'élever ce monument à la déesse Souconna* ». Il s'agit du premier témoignage gravé dans la pierre des noms antiques de Chalon (Cabilonnum) et de la Saône (Souconna).



### MANON, LA LÉGENDE

Chalon ne serait pas tout à fait Chalon sans son arbre à Manon. La légende raconte qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la jeune femme avait pour habitude de s'asseoir aux racines d'un orme où, rythmée par le murmure de la Saône, elle tricotait en fredonnant cantiques, chants légers et révolutionnaires. Supposément planté au 17<sup>e</sup> siècle, cet orme est devenu un véritable symbole du patrimoine chalonnois. En 1986, le sculpteur Yves Gaillard l'avait transformé en une œuvre d'art de 15 mètres de haut où trônaient grappes de raisins, personnages et multiples clin d'œil aux traditions bourguignonnes. En 2016, l'état de dégradation de l'arbre obligea la municipalité à ordonner sa dépose. Les fragments de l'œuvre ont cependant été conservés tant que possible puis restaurés. Aujourd'hui, plusieurs éléments du premier orme sont exposés au Clos Bourguignon. Sur les quais de Saône, seul un nouvel arbre pouvait perpétuer la légende de Manon. En décembre 2019, dans un châtaignier de plusieurs tonnes, le sculpteur sur bois Jacques Pissenem a donné vie à une œuvre inédite où se côtoient des symboles intimement liés à notre ville. Il y a d'abord Manon, dont les jambes stylisées représentent la Saône. Une partie de l'œuvre dévoile la représentation de l'île Saint-Laurent et nous retrouvons également sur ce géant de bois une grappe de raisin, témoin de l'histoire viticole de notre commune. Sans oublier ce poisson qui tient dans sa bouche une bague, souvenir d'une autre légende, celle de Saint-Grat, évêque de Chalon.

### ABIGAÏL MATHIEU, LA BIENFAITRICE

Bien plus que « la dame aux cinq maris » dont l'Histoire aime se souvenir - il convient d'ailleurs de rappeler qu'on avait coutume à cette époque de marier de très jeunes femmes à de vieux messieurs - elle demeure surtout l'une des plus généreuses donatrices de notre ville. Sur la plaque de la sépulture d'Abigaïl Mathieu et d'Edmé Vadot, son deuxième mari, nous pouvions lire « *lesquel ont faict de grands dons et fondations mesme pendant leur vies...* ». De son vivant, Abigaïl Mathieu décida tout d'abord d'œuvrer en faveur des pauvres malades en réservant les revenus de son domaine viticole de Poncey à la construction d'une infirmerie à l'hôpital. Nul doute possible, l'éducation était une priorité pour la bienfaitrice. Elle contribua financièrement à l'établissement du couvent des Ursulines sur la place des Carmes (actuel emplacement du musée Denon) où trente religieuses s'occupaient de l'éducation des jeunes filles. Par ailleurs, elle remit au Collège de Chalon une importante rente permettant d'exempter les écoliers du droit d'entrée, d'entretenir un maître enseignant l'écriture, de faire créer des pièces d'argent à donner en prix et de rémunérer maire et échevins. Dans le contexte historique de la Contre-Réforme, Abigaïl Mathieu, qui vécut jusqu'à 75 ans, réserva son argent au service de la foi. Les nombreuses donations de celle qui portait un prénom biblique - comme ceux donnés par les protestants à leurs enfants - peuvent être considérées comme une volonté d'effacer le chemin religieux emprunté par ses parents et d'aider au mieux la religion catholique.





### SŒUR ANNE LESCHENAULT, LA STRATÈGE

Cette religieuse, issue d'une noble famille chalonnaise, fut la « maîtresse », soit la mère supérieure des sœurs de Sainte Marthe au sein de l'hôpital des pauvres malades de Chalon de 1787 à 1822. Pendant cette période si particulière, où la misère était grande et les besoins considérables, elle sut user de persuasion auprès de ses compagnes afin que celles-ci acceptent de cesser de porter l'habit religieux, interdit sous la Terreur, pour pouvoir continuer à soigner les malades. En 1805, profitant de la visite du pape Pie VII qui, de retour du sacre de Napoléon, séjournait à Chalon et visitait l'hôpital, elle demanda à pouvoir à nouveau porter l'habit. Elle négocia également de nouveaux statuts pour les « Dames desservant l'hospice des malades de Chalon-sur-Saône » approuvés par décret en 1811 : celles-ci seront désormais plus encadrées par le pouvoir municipal et la commission administrative des hospices civils, mais continueront à soigner les malades bénévolement à Chalon jusque dans les années 1980.



## LA STRATÈGE

### MARGUERITE BOUCICAUT, L'AVANT-GARDISTE

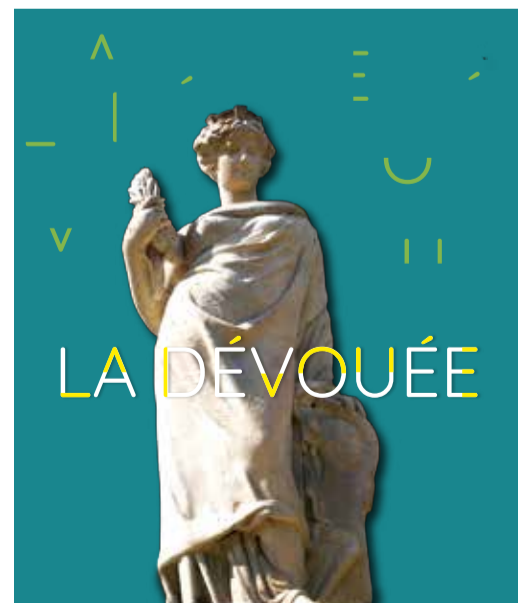
Née de père inconnu en 1816 à Verjux, à quelques kilomètres de Chalon, Marguerite Guérin grandit dans une extrême pauvreté et sans jamais s'asseoir sur les bancs de l'école. À seulement 13 ans, elle rejoint son oncle à Paris et travaille comme blanchisseuse avant de diriger un modeste restaurant essentiellement réservé aux travailleurs du quartier. Elle y rencontre Aristide Boucicaut, Normand venu à Paris avec l'ambition d'y faire fortune. Un temps vendeur de châles, Aristide s'associe en 1845 aux frères Videau, créateurs d'une mercerie baptisée « Au bon marché ». Au cours des années qui vont suivre, soutenu et conseillé par celle qui devient sa femme en 1848, le jeune entrepreneur initie des techniques de vente qui vont révolutionner le commerce : prix fixes, entrée libre dans le magasin, soldes, vente par correspondance, etc. Visionnaire, il rêve d'un grand magasin, achalandé de milliers d'objets. Le 9 septembre 1869, quelques années après que les Boucicaut aient racheté leurs parts aux Videau, Marguerite pose la première pierre du nouveau magasin « Au bon marché », un temple de la consommation qui inspirera Emile Zola pour son roman « Au bonheur des Dames ». Précurseurs dans le monde de l'entreprise, les Boucicaut vont également innover sur le plan social. Marguerite, qui n'oublie pas son enfance désœuvrée, impulse de nombreuses mesures en faveur des employés : congés payés, intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise, journée de repos hebdomadaire, etc. Après la mort d'Aristide (1877) puis de leur fils (1879), Marguerite Boucicaut dirige son entreprise avec les collaborateurs les plus fidèles. Sans héritier à sa mort en 1887, elle lègue son immense fortune aux employés du magasin et aux œuvres de bienfaisance. Son testament promet la fondation de trois maisons de refuge pour filles-mères, dont l'une à Chalon. Conformément à ses dernières volontés, la maison de refuge doit « recevoir, au moment de leurs couches, et pendant le temps qui les suivra, nécessaire à leur rétablissement, les femmes non mariées ni veuves, de nationalité française, qui auront eu, pour une première fois, le malheur de se voir séduites... ». Les chambres, individuelles, offrent un confort salvateur à une époque où la mortalité infantile des femmes en couches reste fréquente. Devenue la maternité Boucicaut, la maison de refuge abrite aujourd'hui un laboratoire médical.



## L'AVANT-GARDISTE

### ÉMILIE THÉVENIN, LA DÉVOUÉE

Émilie Thévenin, fille du riche notable Félix Thévenin, avait trois frères : Edme, Gustave, et Victor. Edme meurt en 1867, lui léguant toute sa fortune. Frappée par les soucis d'approvisionnement en eau au sein de la commune, qui provoquent régulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle des épidémies de choléra et la mort de centaines de personnes, elle décide par testament en date du 22 août 1868 de donner à la Ville de Chalon-sur-Saône une somme de 120 000 francs spécialement destinée à la mise en place d'une distribution d'eau potable. 130 000 francs seront également remis à la Ville, mais cette fois à destination des établissements de bienfaisance de la commune. Émilie meurt quelques mois plus tard, léguant à son frère Gustave le reste de ses biens. Ce dernier ayant confirmé le legs, Monsieur de la Chaise, conseiller municipal et ingénieur, réalise en 1870 un « Projet d'établissement d'une distribution d'eau ». En quelques années, l'épidémie est enrayerée et on peut afficher fièrement sur les nouveaux immeubles du boulevard de la République « eau et gaz à tous les étages »... même si la plupart des Chalonnais se rendront encore longtemps dans l'espace public, près des puits et des pompes, pour recueillir le précieux liquide. Une fontaine monumentale située face au Palais de Justice perpétue le témoignage de cet acte salutaire.



## LA DÉVOUÉE



# JEANNETTE GUYOT, LA PLUS DISCRÈTE DES HÉROÏNES CHALONNAISES

Disparue en 2016, cette figure majeure de la Résistance a multiplié les actes de bravoure au cours de la Seconde Guerre mondiale.



Parce qu'elle avait choisi de mener sa vie sans jamais courir après les honneurs qu'elle méritait, peut-être n'avez-vous jamais ni lu, ni même entendu, l'histoire de Jeannette Guyot. Et pourtant, quel destin ! Au lendemain de sa mort il y a cinq ans, les journaux britanniques et américains réservaient une place de choix dans leurs colonnes pour saluer la mémoire de l'une des résistantes les plus décorées de la Seconde Guerre mondiale. Si sa disparition avait eu moins d'écho en France, son empreinte sur l'Histoire n'en demeure pas moins indélébile.

## UN ENGAGEMENT PRÉCOCE

C'est au début de l'entre-deux-guerres, un après-midi de février 1919, que Jeannette Guyot voit le jour à Chalon. Fille d'un négociant de bois et d'une couturière, elle hérite d'un sens aigu du patriotisme. La valeur n'attend point le nombre des années, Jeannette a seulement 21 ans quand elle intègre un réseau clandestin de la Résistance. En possession d'un laissez-passer allemand Ausweis, elle exfiltre des civils et des agents vers la zone libre. Son investissement est remarqué et après une rencontre avec le colonel Rémy, chef du réseau Confrérie Notre-Dame basé à Paris, Jeannette devient agent de liaison à l'été 1941. Tout en poursuivant



ses activités de passeur, la jeune femme est chargée de transmettre toutes informations pouvant être utiles à la France libre. Sa mission s'interrompt brusquement peu avant son 23<sup>e</sup> anniversaire lorsqu'elle est arrêtée puis emprisonnée à Chalon et Autun. Interrogatoire après interrogatoire, elle ne livre rien aux Allemands qui, faute de preuves, sont contraints de la relâcher après trois mois de détention. Aussitôt libre, elle reprend ses activités de passeur au cœur du réseau du colonel Rémy jusqu'à ce que l'organisation de ce dernier soit dénoncée en juin 1942.

## EXFILTRÉE PAR LA ROYAL AIR FORCE

En fuite, Jeannette Guyot se réfugie à Lyon où elle fait la connaissance de Jacques Robert, le créateur d'un réseau qui a pour missions la collecte de renseignements, des actions de sabotage et l'aide aux civils et soldats alliés. La Bourguignonne s'investit pleinement dans ses nouvelles activités mais lorsque les Allemands viennent occuper la France libre, l'étreinte de la Gestapo se resserre dangereusement, à tel point que dans la nuit du 13 au 14 mai 1943, elle est exfiltrée pour Londres à bord d'un avion de la Royal Air Force. En Angleterre, de nouveau auprès du colonel Rémy, elle entre dans les forces françaises libres sous le pseudonyme de Jeannette Gauthier et assume des fonctions administratives qui lui font très vite regretter le travail de terrain. Sa patience est néanmoins récompensée par une affectation à l'école de Praewood House où, en compagnie de 120 volontaires, elle est formée aux techniques de renseignement militaire en vue du plan Sussex, une opération qui compile des informations sur les mouvements de troupes allemandes afin de préparer au mieux le débarquement des alliés en Normandie.





# INSTANTE

## PARACHUTÉE POUR PRÉPARER LE DÉBARQUEMENT

Au début de l'année 1944, Jeannette est promue lieutenant. Le 8 février, en compagnie de trois officiers français, elle est parachutée près de Loches, dans le Val-de-Loire. Dès lors, sa nouvelle mission consiste à repérer des zones de parachutage et des planques sûres pour les agents du plan Sussex, une tâche périlleuse puisque la Gestapo dispose de moyens performants pour détecter les émissions radio. Malgré les risques

**En France, elle a été faite Chevalier de la Légion d'honneur et a reçu la Croix de guerre avec palme.**

et les difficultés, l'équipe trouve des dizaines de logements aux camarades fraîchement parachutés. À Paris, dans le quartier de Montmartre, le lieutenant Guyot réussit même le tour de force de cacher un opérateur radio au « Café de l'Electricité »,

un commerce de Montmartre situé à deux pas... d'un bureau de la Gestapo ! La mission de Jeannette Guyot prend officiellement fin le 25 août 1944, au terme de la libération de Paris. Peu après, son nouvel emploi à la Direction générale des études et recherches lui permet d'apprendre la déportation de ses parents en Allemagne au cours de l'année précédente. Si sa mère sera finalement libérée, son père n'en reviendra pas.

## LA RECONNAISSANCE DE SES PAIRS

En juin 1945, Jeannette quitte définitivement le monde du renseignement. Elle épouse un agent du plan Sussex et revient en Bourgogne s'installer

**Interrogatoire après interrogatoire, elle ne livre rien aux Allemands qui, faute de preuves, sont contraints de la relâcher après trois mois de détention.**

à Sevrey. En France, elle a été faite Chevalier de la Légion d'honneur et a reçu la Croix de guerre avec palme. Outre-Manche, sa conduite exceptionnelle au cours de la Seconde Guerre mondiale a été récompensée par la British George Medal. Aux Etats-Unis, elle est l'une des deux femmes à avoir reçu la Distinguished Service Cross – la deuxième plus haute décoration américaine – au titre de la Seconde Guerre mondiale pour « son héroïsme extraordinaire lors d'opérations militaires ». Restée très discrète dans la sphère publique quant à son rôle déterminant au sein de la France libre, Jeannette Guyot s'est éteinte le 10 avril 2016, à l'âge de 97 ans.



◆

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, LA MAJORITÉ MUNICIPALE  
ET L'ADMINISTRATION AU TRAVAIL !**

Après une année de crise sanitaire qui a fortement perturbé la marche habituelle des services de la Ville et du Grand Chalon, nous devons faire face, depuis le 20 février dernier, à une cyberattaque de grande ampleur qui a rendu inopérants – pour un temps encore indéterminé – nos serveurs et l'ensemble des ordinateurs reliés à notre réseau.

Malgré cela, dès le lundi 22 février, la Ville de Chalon s'est organisée en conséquence et a pu maintenir ouverts l'ensemble des services publics en direction des Chalonnaises et des Chalonnais. Le centre de vaccination a également pu continuer sa mission, non sans efforts supplémentaires de la part des agents et personnels de santé qui y travaillent sans relâche.

Bien que le contexte soit difficile, tous les élus de la Majorité municipale restent mobilisés sur leurs dossiers respectifs et préparent, en lien avec l'administration, un budget ambitieux pour 2021. Nous tiendrons les engagements que nous pris devant vous il y a maintenant un an pour que notre ville continue à devenir plus belle, plus propre, plus sûre et plus agréable. Malgré la crise sanitaire et les difficultés économiques actuelles, nous devons continuer d'investir pour conforter l'attractivité et le dynamisme de Chalon-sur-Saône, tout en maintenant une politique de responsabilité budgétaire comme nous l'avons toujours fait depuis 2014.

Le nombre d'habitants à Chalon-sur-Saône est reparti à la hausse, de nouvelles entreprises continuent de s'installer sur notre territoire. C'est cette dynamique que nous avons à cœur de conforter dans les années à venir.

◆

LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

La crise sanitaire nous fait prendre conscience à la fois de notre fragilité face à la nature. De notre responsabilité aussi. Il est aujourd'hui établi que la dégradation de la biodiversité a conduit à la crise sanitaire. D'autres crises, comme l'emballement climatique, sont à craindre. Pour atténuer les effets, réduire les inégalités, les écologistes proposent des solutions. Contrairement à la vision ancienne, incarnée à Chalon par Mr Platret qui mène Chalon à l'encontre des enjeux actuels. Ce qu'il fait d'ailleurs moins aujourd'hui, puisqu'il préfère la présence dans les médias, en vue des élections régionales. L'écologie à Chalon attendra. En réalité seuls les écologistes incarnent le changement dont nous avons besoin et proposent les solutions nécessaires. Sans écologistes, pas d'écologie.

◆

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Etre au plus proche des besoins de notre population plutôt que d'arpenter les plateaux télé !  
Augmentation de la pauvreté, 20% des logements jugés comme des passoires énergétiques, délaissement des quartiers avec absence de projets structurants, difficultés des commerçants et vacance commerciale importante liée à des loyers trop importants.  
Les défis à relever sont tout autant liés à la crise sanitaire, économique et sociale qu'à l'indispensable transition écologique et aux carences des politiques locales actuelles. La bétonisation, les coups médiatiques et les mesures ponctuelles ne sont à pas à la hauteur des enjeux. Il est urgent de mener des actions fortes sur notre ville à destination de tous nos concitoyens et acteurs économiques.

◆

LES ÉLUS DE CHAQUE JOUR CHALON !

Nous avons voté (CA du CCAS), l'attribution de subventions exceptionnelles à 4 projets portés par des associations chalonnaises dans le cadre du Fonds d'intervention « crise sanitaire ». Ils sont axés sur des sujets préoccupants du quotidien mis en avant par la crise sanitaire : lutte contre la précarité alimentaire, prise en compte de l'hygiène et fourniture gratuite de protections périodiques pour les personnes les plus démunies notamment. Nous ne pouvons rester sans rien faire !

◆

LES ÉLUS D'ENSEMBLE CHALON

Après une année de crise sanitaire, comment renouer avec l'esprit festif et social de notre ville ? Le maire de Chalon bloque le comité des fêtes et le carnaval de Chalon en imposant l'homme de son choix comme Président. Nous lui demandons de stopper cette ingérence et de laisser s'exprimer les forces vives de Chalon !



# Le babysitting, ÇA S'APPREND



Vous avez entre 16 et 21 ans et souhaitez gagner un peu d'argent en gardant des enfants ? **Le stage « Deviens baby-sitter » est fait pour vous !**

Le babysitting ne peut être pris à la légère, c'est pourquoi la Ville de Chalon accompagne les jeunes qui aimeraient acquérir les compétences nécessaires pour assumer au mieux cette mission. Depuis plusieurs années, le Service Jeunesse organise un stage de formation s'adressant aux Chalonnais âgés de 16 à 21 ans qui souhaitent garder des enfants de manière occasionnelle ou régulière. Les inscriptions pour le stage, qui se déroulera du 12 au 14 avril, sont ouvertes à l'Espace Jeunesse (03 85 42 76 66). Le stage sera organisé sous forme d'ateliers permettant l'apprentissage de notions essentielles mais aussi des rencontres avec divers acteurs professionnels. Au cours des trois jours de formation, les stagiaires bénéficieront notamment d'un apport de connaissances sur les thèmes du secourisme, de la nutrition ou de la petite enfance. Ils apprendront également à rédiger une annonce et seront sensibilisés au droit du travail. En guise de coup de pouce, les jeunes qui auront suivi ce stage pourront intégrer un fichier de mise en relation consultable à l'Espace Jeunesse. Ce fichier donne aux parents en recherche de baby-sitter l'accès aux coordonnées des stagiaires passés par la formation.



## UN PETIT BOULOT POUR L'ÉTÉ

L'Espace Jeunesse accompagne les jeunes dans leurs recherches d'emplois saisonniers.

Mercredi 31 mars, entre 10h et 17h, l'opération « Jobs d'été » débutera officiellement à l'Espace Jeunesse. À cette occasion, une première liste de petits boulots devrait être mise à disposition des jeunes Chalonnais souhaitant exercer une activité rémunérée. Au cours des semaines qui suivront le lancement de l'opération, les animateurs s'efforceront de leur donner toutes les clés pour qu'ils puissent décrocher leur travail estival :

conseils pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche, rencontres avec des professionnels des métiers de l'animation, etc. Le 9 juin, entre 14h et 17h, un job dating consacré aux métiers de l'intérim sera également organisé. L'occasion pour les candidats de faire valoir leurs compétences auprès de potentiels recruteurs !

# LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LINGE D'NUIT

CHALON SUR SAONE

Zone Commerciale de LA THALIE

2 OREILLERS OFFERTS  
dès 150 € d'achat



jusqu'au samedi 3 avril 2021



# Les bouquets DE LA SOLIDARITÉ



Annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'opération « Des tulipes contre le cancer », organisée par les Lions Clubs chalonnais, reprend cette année avec quelques nouveautés et une organisation repensée afin de respecter les gestes barrières.

**A**près une année 2020 particulièrement difficile pour les actions caritatives, l'événement « Des tulipes contre le cancer » sera un rendez-vous indispensable de la vie associative chalonnaise. Voilà près de vingt ans que les Lions Clubs chalonnais (Chalon Doyen, Chalon Saocouna, Chalon Cercles d'Or) s'unissent pour mener cette vaste opération permettant de venir cueillir les tulipes qui, chaque printemps, fleurissent dans le champ mis à disposition par la Ville de Chalon. Pour rappel, les bénéfices de cette opération sont reversés à plusieurs associations et structures locales qui œuvrent quotidiennement dans le domaine de la lutte contre le cancer. En 2019, la manifestation avait permis de récolter 25 000 € qui avaient ensuite été redistribués à sept organismes.

Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire, l'importance de cette manifestation pour les bénéficiaires a convaincu les organisateurs de la maintenir en 2021. Ainsi, dès le mois d'octobre, 80 000 bulbes de tulipes ont été plantés sur 5 000 m<sup>2</sup> de terrain par les agents du Service des espaces verts. Finola, Queen of the Night, Burgundi... près de vingt variétés ont attendu patiemment l'arrivée du printemps pour sortir de terre. Et comme chaque année, les plants ont été pensés de sorte à ce que l'opération puisse s'étirer sur plusieurs semaines.

En avril\*, dans le strict respect des règles sanitaires (gel hydroalcoolique à disposition, sens de circulation et de cueillette dans le terrain, etc.), les visiteurs pourront se rendre quotidiennement entre 10h et 19h dans le champ situé à proximité du collège Jean-Vilar afin de composer leurs bouquets ou de choisir parmi les compositions préparées par les bénévoles des Lions Clubs. Les tulipes seront en vente au prix de 5 € les 10, 10 € les 22, 15 € les 35 ou 20 € les 50. Nouveauté cette année, les clients pourront aussi commander leurs bouquets via le service « Clique et Rappelle » sur [chalon-commerces.fr](http://chalon-commerces.fr).

Pour développer les ventes, les bénévoles des Lions Clubs ont également décidé de proposer un service « Contrat Vase » qui permettra aux commerces, entreprises et institutions de fleurir leurs locaux en recevant chaque semaine un nouveau bouquet de 15 tulipes et ce, pendant toute la durée de l'opération. Les personnes intéressées par cette option peuvent contacter Madame Picot au 06 16 26 29 30.

*\*La date précise du lancement de la vente des tulipes est conditionnée par les conditions météorologiques et la floraison. Rendez-vous à la fin du mois de mars sur [chalon.fr](http://chalon.fr) et la page Facebook de la municipalité pour connaître la date exacte.*

## NOUVEAU

### MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE SALIR

Un nouveau message de sensibilisation habille les véhicules du service de Propreté urbaine.

La salubrité quotidienne de notre ville est une mission essentielle du service public. Chaque année, les agents du Service de Propreté Urbaine nettoient 150 kilomètres de voirie, collectent 850 tonnes de matériaux, vident 80 tonnes de déchets et ramassent manuellement plus de 50 tonnes de débris abandonnés au sol. Si la majeure partie de ce travail de l'ombre est réalisé pendant les heures « creuses », l'ampleur de la tâche nécessite que les agents de la municipalité œuvrent également quand l'activité

des habitants est plus dense. Il peut ainsi arriver que des automobilistes ralentis par les véhicules d'entretien témoignent d'un certain agacement auprès des agents ou des autres usagers de la route. Afin de sensibiliser la population, le marquage « La propreté prend du temps ! Soyez patient au volant ! » a été apposé sur les laveuses et balayeuses de notre commune. Un bon moyen de rappeler que l'entretien de l'espace public, notre bien commun, est l'affaire de tous.





# Origin'Art, JAMAIS DEUX SANS TROIS ?



Si la situation sanitaire le permet, et dans le strict respect des gestes barrières, **la 3<sup>e</sup> édition du festival consacré à la culture urbaine**, initialement programmée en 2020, se déroulera du 7 au 9 mai.

La crise sanitaire qui s'allonge pèse fortement sur le moral d'une jeunesse aujourd'hui privée de la majeure partie de ses activités et loisirs. À condition que toutes les mesures de sécurité soient réunies, *Origin'Art* pourrait symboliser le retour de cette vie culturelle et sportive tant espérée par la plus jeune génération. Dès son lancement au printemps 2018, ce festival mêlant démonstrations et initiations avait trouvé son public en attirant, le temps d'un week-end, plus de 2 000 visiteurs à *LaPéniche*. L'édition 2019 avait confirmé cet engouement pour la culture urbaine et ses disciplines originales (graff, roller, skate, danse, slackline, escalade, djiing et scratch, échasses urbaines, etc.) qui permettent aux jeunes d'expérimenter, de partager et de pratiquer leurs passions. Ainsi, *Origin'Art* garde l'ambition de se faire l'écho des actions culturelles menées tout au long de l'année au sein du Service Jeunesse de la Ville de Chalon.

## Appel à participation

À l'occasion du festival, le Service Jeunesse cherche de jeunes talents qui se produiront, le vendredi 7 mai, lors de la soirée inaugurale de l'événement. Jusqu'à la mi-avril, les candidats âgés de 11 à 25 ans peuvent s'inscrire pour proposer une composition réalisée en solo, duo ou trio (03 85 48 05 12). La danse (toutes catégories) et le cirque sont les disciplines recherchées, les prestations ne devront pas excéder 10 minutes.

## PLUS GRANDS LOCAUX POUR LES RESTOS



Dans cette période de crise, les travaux d'extension menés par la municipalité sont arrivés à point nommé.

La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant un an plonge de nouvelles familles dans la précarité. Pour faire face à cette situation et aider les personnes en difficulté, les bénévoles des nombreuses associations de notre ville donnent sans relâche de leur temps et de leur énergie. C'est le cas notamment aux *Restos du Cœur* qui, sur l'année écoulée, ont observé une augmentation de 10% du nombre de familles bénéficiant de leur soutien. Les travaux d'extension de leurs locaux, programmés de longue date, ont donc été effectués au moment opportun. Menés par la Ville de Chalon pour un coût de 104 000 euros, ces travaux permettront notamment d'améliorer les distributions des produits essentiels. En ce début d'année 2021, 600 familles représentant 1 400 personnes bénéficiaient du soutien des Restos.



# ENTRÉE LIBRE

## Découverte

Les fermetures temporaires des musées et salles de spectacles comme les interruptions des visites de nos sites historiques ont laissé un grand vide dans notre quotidien. Pour que les Chalonnais puissent continuer de profiter d'une actualité culturelle riche et éclectique, la municipalité a choisi de la déconfiner dans l'espace public. Expositions sur les quais de Saône, dans les allées du parc Georges-Nouvelle ou au square Chabas, visites de notre patrimoine sur les réseaux sociaux, vivez la culture hors les murs !





## “ Faire revivre une tradition qui a disparu ”



Les regards pénétrants de ces visages inconnus ne laissent pas indifférent. Dans les allées d'un jardin public qui prend doucement ses couleurs de printemps, les portraits en noir et blanc qui composent la nouvelle exposition des « Rendez-vous du parc » offrent un contraste saisissant. Ils sont l'œuvre d'Enzo Lucia, un Chalonnais de 26 ans qui donne une nouvelle jeunesse à la photographie au collodion humide, un procédé au rendu unique, vieux de 170 ans !

**Objectif Chalon :** Pour vous qui êtes Chalonnais, ça doit être particulier de voir votre travail exposé dans la ville où est née la photographie ?

**Enzo Lucia :** C'est quelque chose qui me tenait à cœur. Je suis fier de ma ville, c'est pour ça que j'ai fait le choix de revenir vivre ici après plusieurs années loin de Chalon. Ce principe d'exposition dans un parc public, c'est une belle démarche. Je suis très content que mes images aient été sélectionnées. Il faut que Chalon soit encore davantage reconnue comme étant la ville de la photographie, j'aimerais pouvoir y contribuer à mon niveau.

**OC :** Comment est née cette exposition ?

**E. L. :** En temps normal, mon studio ambulant voyage dans toute l'Europe. Cette série de photos est née sur la route. Dans les milieux de la musique ou du tatouage, j'ai rencontré des gens qui ont des « gueules » assez uniques. La série s'appelle « Portraits Bruts » car en raison de la technique utilisée, les photos dévoilent des visages et des regards très sincères, emplis d'émotions. La pose des modèles est neutre, comme à l'époque. Je la modernise simplement par un cadrage plus proche du sujet.

**OC :** Pourquoi avez-vous choisi de vous spécialiser dans la photographie au collodion humide ?

**E. L. :** Ce qui m'a fait accrocher en premier, ce sont les œuvres d'époque que j'ai eu l'occasion de voir. J'aime également l'idée de faire revivre

une tradition qui a disparu, celle de se faire tirer le portrait. Avant, des familles entières pouvaient économiser très longtemps afin de faire réaliser un portrait d'elles avant de disparaître. Avec l'usage du numérique, cette tradition a totalement disparu. J'ai voulu me l'approprier sous le format ambulant, comme à l'époque quand le photographe s'installait pour une semaine dans un village, en même temps que la fête foraine.

**OC :** En quoi ce procédé photographique est-il singulier ?

**E. L. :** C'est une technique qui a vu le jour en 1851 et avec 170 années de recul, on constate que les œuvres ne bougent pas. C'est très différent de la technique argentique pour laquelle le photographe met une pellicule, prend sa photo puis la développe. Le collodion humide, c'est de la photographie 100% artisanale. Il faut couper le support sur du verre ou de l'acier, le sensibiliser aux sels d'argent, fabriquer l'émulsion qui permettra d'accrocher la photographie puis la développer. Collodion, développeur et fixateur, on fabrique trois recettes qui détermineront le résultat final. Ça revient à fabriquer son propre film argentique. Pour maîtriser le procédé, j'ai dû faire beaucoup d'expériences. Il m'a bien fallu une année de recherches pour comprendre les chimies.

**OC :** On imagine que le matériel nécessaire est également assez spécifique...

**E. L. :** Oui, j'ai réussi à trouver une vieille chambre photographique quand j'habitais en Amérique

du Nord mais elle était en très mauvais état. J'ai racheté l'appareil pour 50 dollars et quand je suis revenu en France, j'ai pris le temps de le rénover complètement. J'ai refait les bois et les soufflets et j'ai pu commencer à l'expérimenter. C'est la chambre que j'utilise encore aujourd'hui, je suis heureux d'avoir pu redonner vie à une pièce de musée.

**OC :** Avec cette technique, la prise de vue devient un vrai challenge pour le photographe ?

**E. L. :** Au début, ça m'arrivait souvent de rater. Le problème comme l'avantage de ce procédé, c'est qu'il est impossible de préparer des plaques en avance, de les photographier puis de les développer plus tard. Le procédé s'appelle le collodion humide car la plaque doit rester humide entre le moment où elle est préparée, photographiée puis développée. Ça laisse une fenêtre de 15-20 minutes par image. Aujourd'hui, ça m'arrive rarement d'en rater... du moins en studio. En extérieur, il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte comme l'humidité et la luminosité qui peuvent altérer la photographie.

➔ **Portraits Bruts - Parc Georges-Nouelle**  
Jusqu'au 15 septembre 2021



# Le musée SORT PRENDRE L'AIR



Au square Chabas, le musée Niépce propose un extrait de sa dernière exposition temporaire.

Le 23 octobre 2020, le musée Niépce proposait un regard original sur notre territoire avec *Azimuth*, une exposition de clichés réalisés lors de la marche de 32 photographes à travers la France. Au cours de ce projet réalisé en 2017, chaque photographe n'avait eu qu'une règle à respecter : rejoindre son prédécesseur à un rendez-vous fixé et récupérer un carnet de note faisant office de bâton de relais. Pendant leur marche, les protagonistes ont ainsi photographié et écrit leurs impressions au fil des chemins, des rencontres, des aléas physiques ou climatiques. Grâce au travail de scénographie réalisé par les équipes du musée, cette grande fresque photographique pleine d'imprévus et de surprises a été restituée tel un chemin à arpenter dans les allées du musée.

Hélas, quelques jours seulement après le vernissage, la fermeture des musées laissait l'exposition orpheline de visiteurs. Bien qu'il demeure fermé au public à ce jour, le musée souhaitait continuer à faire s'évader le public sur les routes de France. L'exposition est donc sortie de ses murs pour prendre ses quartiers à ciel ouvert, au cœur du square Chabas. C'est dans cet espace propice à la promenade qu'a été installé un extrait d'*Azimuth*. Sur plusieurs dizaines de mètres, les promeneurs marchent dans les pas des artistes et découvrent une photographie sans fard de la France. Quelle que soit l'évolution de la crise sanitaire au cours des prochains mois, d'autres projets sont à l'étude afin de proposer régulièrement aux Chalonnais des expositions au cœur du square.

## LE SENS DE LA FÊTE SUR LES QUAIS



*Tout au long de l'année, la Ville de Chalon propose des photographies qu'il est possible d'apprécier librement en flânant le long du quai des Messageries.*

Comme bon nombre de lieux culturels de notre ville, *LaPéniche* se languit de retrouver ses fidèles spectateurs. Dans l'attente de pouvoir réorganiser à nouveau concerts et rassemblements, l'association *Mosaïques*, qui gère depuis 21 ans l'activité de *LaPéniche*, a imaginé une rétrospective photo d'instant de fêtes capturés au fil des années.

Dans cette période empreinte de nostalgie, l'exposition présentée sur le quai des Messageries permet de rester au contact du public chalonnais et de se remémorer certains des moments qui ont fait la réputation de cette scène incontournable de la culture chalonnaise. Les 17 clichés festifs qui font face à la Saône témoignent de la vitalité de *LaPéniche* tout en mettant en valeur le travail de plusieurs photographes habitués des lieux. En attendant de tous nous retrouver pour célébrer, danser, chanter, découvrir, s'émuover, cette sélection non exhaustive de scènes de fête est un substitut agréable à admirer en se promenant tranquillement le long des quais.



# Les trésors du patrimoine **EN VISITE VIRTUELLE**

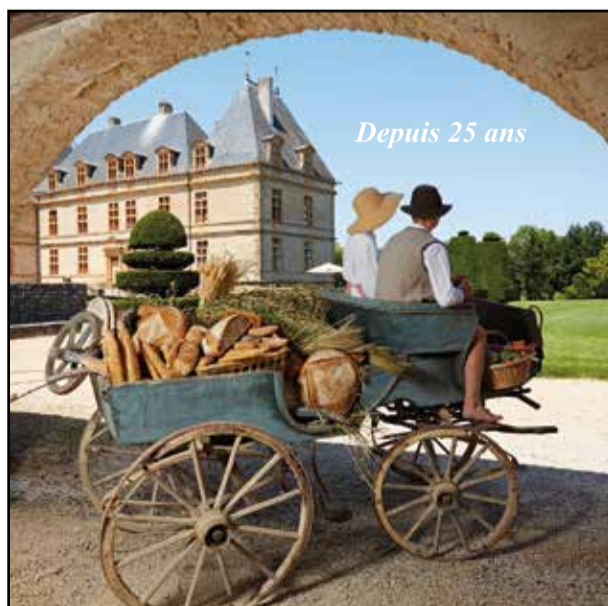
Sur la page Facebook et le site de la Ville de Chalon, la web-série « **Suivez le guide** » vous emmène au cœur des lieux insolites et méconnus de Chalon.



**C**onnaissez-vous le dédale des souterrains du bastion Saint-Pierre ? Êtes-vous déjà monté au sommet de la tour du beffroi de l'ancien hôtel de ville ? Avez-vous déjà entendu la légende de l'anneau de Saint-Grat ? Face à la crise sanitaire et la suspension de nombreuses visites en présence de public, le service animation du Patrimoine et ses guides-conférenciers des Villes et Pays d'Art et d'Histoire ont imaginé des escapades virtuelles et accessibles à tous.

En vidéo, sur un format court d'une à deux minutes, la série « Suivez le guide » vous livre un secret, une anecdote ou une légende concernant un lieu incontournable du patrimoine chalonnais. Et les histoires ne manquent pas ! Pour les premiers numéros, nos guides vous feront voyager à différentes époques et dans plusieurs lieux habituellement fermés au public. Les épisodes de cette web-série sont disponibles sur la page Facebook de la Ville de Chalon et son site internet. Soyez attentifs, de nouveaux épisodes seront régulièrement mis en ligne.

Notre patrimoine étant un héritage commun, les vidéos de la série « Suivez le guide » sont interprétées en langue des signes par une traductrice professionnelle afin que le plus grand nombre puisse en profiter. Bonne visite à toutes et à tous !



Plus de 21 variétés de pains

à base de céréales  
issues de l'agriculture biologique



**La Meulière**

BOULANGERIE

03 85 42 90 90

25 rue Général Leclerc  
71100 CHALON-SUR-SAONE







Informations  
et services  
pour toute  
la famille !

maison  
de la  
famille



5, rue de la Providence  
71100 Chalon-sur-Saône  
Tél : 03 85 48 69 57





## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

### GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

### ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100  
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

## LOISIRS

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

## JEUNESSE ET FAMILLE

### PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

### ESPACE JEUNESSE

→ 03 85 48 05 12

### KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

### MAISONS DE QUARTIER

#### Aubépins

→ 03 85 46 61 27

#### Stade

→ 03 85 46 16 34

#### Plateau Saint-Jean

→ 03 85 46 62 05

#### Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

#### Charreaux

→ 03 85 46 26 34

#### Centre

→ 03 85 48 69 57

#### Paix

→ 03 85 42 76 67

## SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

MAISON DE LA FAMILLE → 03 85 48 69 57

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL → 03 85 93 85 02

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

## ENVIRONNEMENT / SANTÉ

### ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

### DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65

Aides auditives
depuis 1962



**Audition Labat**  
- Spécialiste de l'appareillage auditif -  
*Expertise, conseil & accompagnement*

32 place de Beaune  
CHALON-SUR-SAÔNE
Tel. 03 85 48 05 23  
www.audition-labat.fr



## 6 AGENCES en Saône & Loire

Transaction - Location - Syndic - Gestion



Agence de CHALON-SUR-SAÔNE :

2, rue de la Trémouille

03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 65000 €. 2 rue de la Trémouille E-mail [chalon@collier-immobilier.com](mailto:chalon@collier-immobilier.com) - Site internet [www.collier-immobilier.com](http://www.collier-immobilier.com)  
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax. 03 85 48 01 93 Siret 450 969 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620

**JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021**



**RENAULT**  
La vie, avec passion

# REEMPLACEMENT DE PARE-BRISE

## FRANCHISE OFFERTE\*



\*Offre applicable jusqu'au 31 décembre 2021 réservée aux particuliers sur les véhicules toutes marques (hors véhicules de PTAC > à 3,5t). Offre valable pour le remplacement d'un pare-brise. Montant du remboursement maximum de la franchise plafonné à 100€ pour les véhicules RENAULT et DACIA et à 70€ pour les véhicules autres marques.

CHALON

Avenue de l'Automobile - ZI Sud  
03 85 42 85 42

AUTO THIVOLLE

Le sourire en plus



# VOS COMMERCES SONT AUSSI EN LIGNE !

[CHALON-COMMERCES.FR](https://chalon-commerces.fr)